

Assemblée générale du jeudi 2 mai 2019 Moulin de Bayerel, Saules

PV 2019-AG

Présent-e-s : Amez-Droz Bastien, Bordier Claire-Anne, Chapuis Philippe, Chapuis Catherine, Chapuis Aline, Coenen-Favre Isabelle, Cuche Frédéric, Eichenberger Urs, Erard Jean-Michel, Erard Marie-Thérèse, Fiechter Arthur, Fischer Jean-Marc, Frochaux Sébastien, Hernandez Lucile, Hirter Jennifer, Jacquet Clémentine, Kolly Jean-Pierre, Lugon Alain, Martignier Loraine, Matthaeus Sonja, Puccio Jonathan, Reichen Damien, Rollier Lionel, Schafflützel Ralph, Tschopp Roby, Uldry Guillaume, Vagnières Manuelle, Vernet Charlotte, Vidal Maximilien

Excusés : Amez-Droz Michel, Bernaschina Laurent, Burgat Marc, Burger Johny, De Coulon Pauline, Derungs Nicolas, Elzingre Ariane, Fellrath Michel, Humair Frédy, Juillerat Anne-Laure, Poupon Christophe, Vogel Carine, Wertheimer Didier

PV : Clémentine Jacquet

1. Appel

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2018

- Procès-verbal accepté à l'unanimité.

3. Rapport de la présidente

- Comité 2018 : le comité comptait 9 membres. Le comité complet s'est réuni à 5 reprises durant l'année et le bureau (Aline Chapuis, Bastien Amez-Droz, Loraine Martignier et Clémentine Jacquet) s'est réuni à 3 reprises. Trois groupes de travail (animations, bulletin, projet « 25 étangs ») se sont également réunis. L'APSSA a participé à des séances de travail pilotées par la Commune de Val-de-Ruz dans le cadre du projet « Construire l'Ecorégion », soutenu techniquement par le RUN (Réseau urbain neuchâtelois).
- Sortie du comité : visite guidée de l'Ecomusée de la pêche et des poissons à Bevaix par Bernard Vauthier.
- Nettoyage du Seyon : pour la deuxième année consécutive, le nettoyage a été organisé en automne, afin de réduire l'impact sur le frai de la truite (demande du SFFN). Toutefois, à la fin du printemps, les Louveteaux de Cernier, 2 classes de la Fontenelle et 1 classe des Coteaux (Peseux) ont fait part de leur intérêt à organiser une action de nettoyage. Ils ont été orientés vers de petits affluents du Seyon non problématiques pour le frai et ont récolté un volume d'environ 580 litres de déchets, auxquels il faut encore ajouter les encombrants et la ferraille récupérés séparément.
- Le nettoyage grand public a été organisé les 14 et 15 septembre : le vendredi 14, 6 classes (CSVR et Eorén – La Côte) ont récolté 735 litres de déchets. Le samedi 15, une trentaine de bénévoles a pris part au nettoyage et a contribué à ramasser 765 litres de déchets. Au total, les déchets retirés du Seyon ont représenté 300 kg incinérés par Vadec. Comme en 2017, la quantité des déchets ramassés est inférieure à celles des années précédentes. Malheureusement, ce n'est apparemment pas en raison d'une diminution des déchets dans les cours d'eau, mais parce que la tâche des bénévoles a été rendue plus difficile par l'abondance de végétation le long des berges.

- Projet 25 étangs : durant l'année, un nouvel étang a été aménagé dans une prairie extensive en lisière de forêt à Chézard. Le site se trouve à proximité de la population de crapauds accoucheurs de la Marnière de Chézard. Un autre projet de construction d'étang à Serroue a été mis en route. Il a pour objectif de renforcer les populations d'alytes de Serroue et des gravières de Coffrane. Les travaux seront réalisés en 2019 ou 2020.

Bennes à alytes : en 2017, un financement a été obtenu par le biais de la bourse Jean-Claude Monney afin de construire des étangs temporaires dans des bennes enterrées, dans le but de renforcer les populations de crapauds accoucheurs du Tertre et de la Paulière à Coffrane. Début 2019, 3 bennes ont été installées.

Le bureau Urbaplan, mandaté par Von Arx pour le volet « aménagement du territoire et permis d'exploitation », a convié l'APSSA à une discussion sur la prise en compte des valeurs naturelles sur les gravières de Rive et du Tertre. L'APSSA a fait part de ses souhaits pour favoriser le crapaud accoucheur en particulier et la biodiversité plus largement.

- Prés Maréchaux : à la suite des travaux de revitalisation, les fritillaires pintades qui avaient été conservées en jardinière par le Jardin botanique de Neuchâtel, ont été partiellement réimplantées aux Prés Maréchaux. Le 26 mars, 3 caisses contenant les bulbes (sur les 6 gardées par le Jardin botanique) ont été divisées en 16 mottes et replantées dans les sites les plus propices à leur développement.

Le 17 août, une action d'arrachage de plantes néophytes envahissantes a été organisée en collaboration avec l'APSSA, le bureau Prona, le Service des Ponts et Chaussées et le forestier de cantonnement. 80kg de plantes indésirables, principalement des vergerettes annuelles, des solidages et des onagres, ont été récoltés et incinérés.

- Animations-nature : l'APSSA a proposé des actions ludiques et/ou de sensibilisation. Le 3 mai, elle a accompagné une classe de 8H de Coffrane dans l'évaluation de la qualité de l'eau d'un étang réalisée dans le cadre du « Défi de l'eau ». Lors de la Fête de la nature, le 27 mai, elle a accueilli 18 participants pour observer la vie aquatique des étangs et de la rivière à Bayerel.

Autres actions : le 25 mai, deux bénévoles APSSA ont fauché les alentours des étangs de Bayel afin de faciliter l'accès lors des animations-nature.

- L'APSSA a été consultée dans le cadre de la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) du Seyon amont. Elle a transmis un compte-rendu des points noirs connus, notamment les problèmes ponctuels de rejets d'eaux usées dans le Seyon.
- L'association a participé au financement de l'entretien diversifié d'une haie le long d'un collecteur de drainage.
- Soutien de Festisub : l'APSSA a bénéficié du soutien du Festival « Festisub » au travers d'une action « café utile » que les visiteurs pouvaient acheter en faveur de l'association.

4. Rapport de la comptable

- Les comptes 2018 sont présentés : 5'629.44 CHF de recettes et 4'126.65 CHF de dépenses. Au 31 décembre 2018, les comptes de l'APSSA présentent un bénéfice de 1'502.79 CHF.
- Le capital de l'association s'élève à 66'379.19 CHF au 31 décembre 2018 (23'919.45 CHF CCP-compte courant, 19'204.45 CHF CCP-compte « 25 étangs », 21'754.29 CHF Raiffeisen, 200.- CHF Part sociale Raiffeisen, 1'310.00 CHF actifs transitoires).

5. Rapport des vérificateurs de compte

- Sébastien Frochaux et Jean-Pierre Kolly, vérificateurs de comptes, recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes.

6. Discussion et adoption des rapports

- Les rapports comptables sont acceptés à l'unanimité.

7. Election du comité

- La composition du comité 2019 est passablement modifiée par rapport à 2018, puisqu'elle comprend la démission de Manuelle Beurdeley, que le comité remercie chaleureusement, et l'arrivée de deux nouveaux membres : Isabelle Coenen-Favre et Maximilien Vidal. D'autre part, Aline Chapuis remet la présidence de l'association à Clémentine Jacquet. Merci à Aline pour son engagement de longue date dans le rôle présidente. Aline poursuit néanmoins son engagement au sein du comité.
- Composition du comité :
 - Clémentine Jacquet : présidente
 - Bastien Amez-Droz : vice-président
 - Loraine Martignier : comptable
 - Aline Chapuis
 - Isabelle Coenen-Favre
 - Urs Eichenberger
 - Alain Lugon
 - Lionel Rollier
 - Maximilien Vidal
 - Jean-Lou Zimmermann

8. Nomination des vérificateurs de compte

- Jean-Pierre Kolly continue comme vérificateur de comptes pour la seconde année.
- Ralph Schafflützel accepte de devenir vérificateur de comptes en 2020 pour l'année 2019.
- Jennifer Hirter se propose comme suppléante.

9. Admissions – démissions

- Bilan au 31 décembre 2018 : 153 membres, dont 141 membres individuels ou couples, 8 membres collectifs, 1 commune et 3 « autres ».
- 2 nouvelles adhésions et 1 démission.

10. Cotisations

- Les cotisations pour 2019 restent inchangées.
- Ce statu quo est accepté à l'unanimité.

11. Programme des activités 2019

- Nettoyage du Seyon : 5-6 avril
- Bulletin n°40
- Suivi des bennes à alytes installées
- Aménagement d'un étang à Serroue
- Fête la Terre : 24-25 août